

Formation Sport santé sur prescription médicale

Contexte

L'activité physique et sportive comme outil préventif et/ou thérapeutique non médicamenteux n'est plus à démontrer. Elle doit être par contre pensée dans une stratégie préventive globale. L'objectif est d'agir sur la prévalence et l'incidence des facteurs de risque, des maladies chroniques, ALD en lien avec des modes de vie sédentaires ou inactifs, en adaptant la pratique au bénéficiaire.

Objectifs Acquérir les connaissances et compétences afin de mettre en place une offre d'activité physique régulière, adaptée, sécurisée et progressive permettant aux personnes présentant des facteurs de risques, de reprendre ou de maintenir une activité bénéfique pour leur santé en raison d'une sédentarité, de vieillissement, d'une maladie chronique ou une Affection de Longue Durée (ALD).

Compétences générales et spécifiques

- **Assurer l'éducation pour la santé et/ou participer à une éducation thérapeutique** : être capable de participer à l'accompagnement de l'éducation thérapeutique d'un patient.
- **Savoir réaliser l'évaluation initiale de la situation du patient**, en incluant l'identification de freins, leviers et de facteurs motivationnels : être capable d'utiliser des tests d'évaluation spécifiques, adaptés aux limitations fonctionnelles. Évaluation des freins, ressources individuelles, et aptitudes à entrer dans la pratique d'une activité physique adaptée (compte tenu des limitations), par la conduite d'entretiens motivationnels et semi-directifs et validés.
- **Être capable de concevoir, co-construire et planifier un programme d'activité physique individualisé et pertinent qui soit adapté à l'état de santé de la personne** : être capable d'identifier les modalités de pratique et leurs adaptations pédagogiques les plus appropriées à l'état des personnes et aux objectifs définis dans l'évaluation initiale. Maîtriser les connaissances des interactions entre pathologie chronique et réponses à l'exercice.
- **Savoir mettre en oeuvre un programme (conduite du programme, évaluation de la pratique, détection des signes d'intolérance et retour vers le prescripteur, savoir individualiser la pratique)** : être capable d'enseigner des activités physiques adaptées nécessitant une réorganisation de la pratique de façon à s'assurer d'une balance bénéfice-risque favorable. Maîtriser les méthodes d'évaluation des capacités et ajuster les contenus enseignés en fonction des objectifs d'amélioration de la santé recherchés (approche ciblée et personnalisée).
- **Savoir évaluer à moyen terme un programme (disposer des capacités à dialoguer entre les acteurs, évaluer les bénéfices attendus du programme, retour vers le patient et les autres professionnels)** : être capable : d'établir un bilan pertinent pour les prescripteurs et les patients, de le communiquer aux patients et à tous les acteurs du parcours de soins, d'identifier les déterminants des succès et des échecs pour la personne.
- **Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique** : être capable : d'établir un premier bilan de l'état de santé du blessé (fonctions vitales, bilan locomoteur), de transmettre une alerte aux services de secours, d'éviter l'aggravation de l'état du blessé (prise en charge des hémorragies, pertes de connaissance, arrêt cardiaque, hypoglycémie, etc.).

Public concerné/Pré-requis

Titulaire d'une carte professionnelle d'éducateur sportif en cours de validité

Autres publics : nous contacter. 10 places disponibles

Organisme de formation

Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules - BP90144

42012 SAINT-ETIENNE CEDEX 2



Contact : conseilasso@maisondessportsloire.com

04.77.59.56.02 ou 06.42.83.60.42

Siret : 77639614500042 - APE : 9312Z -

N° de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

DU 24 FEVRIER 2025 AU 11 JUILLET 2025 - Inscription avant le 03 février 2024

24/02 : Les plans de prévention, le projet associatif, promotion de la santé, **25/02** : Education Thérapeutique Accompagnement, **26/02** : Recommandation sédentarité vieillissement – 📍 IRMIS au CHU de Saint-Etienne, **27/02** : pratique générale toutes pathologies, **28/02** : PSC1, **23/06** : Influence de l'éducateur sur la pratique d'APS et le changement, **24/06** : Recommandations cancer et APS 📍 CH Roanne, **25/06** : Recommandations obésité et diabète, **26/06** : pratique obésité/diabète, **27/06** : Faire sa demande de subvention, **30/06** : Pathologies ostéo-articulaires et APS, **01-02/07** : Recommandations handicap mental et intellectuel et APS, **03/07** : Pathologies pulmonaires et APS, **04/07** : Psychologie et quelques programmes phares, **07/07** : recommandations maladies cardio-vasculaires et APS, **08/07** : Evaluation en APAS, **09/07** : Alimentation et diététique, **10-11/07** : Handicap physique et APS

🎓 **Evaluation en contrôle continu, mise en situation, QCM, dossier à rendre**

Date d'évaluation finale : sur convocation pour les oraux et écrit à définir

**Durée :
140h
+ oral**

🧑‍🎓 Intervenants

IRMIS (Dr HUPIN - PU-PH, Claire COLAS - doctorat APA), **CDOS LOIRE** (Ludivine COTTE - Guid'Asso), **CDOS LOIRE Sport Santé** (Florian GOUTTEGATAT - Master APA, Clément BÉAL - licence APA/DUT carrières sociales, Maël GARROS - master APA/coordonateur CDOS sport santé), **Chercheur** (Amandine BAUDOT), **Psychologue clinicienne et du sport** (Marion BANIZETTE), **Psychologue** (Virginie COTE), **SDIS 42** (formateur PSC1), **Hôpital Marrel** (Dr FAYOLLE-MINON - Dr MPR, Dr STAMPONE - Dr MPR, Yannick TEISSIER - master APA), **CH Roanne et Cami 42** (Dr VINCENT - oncologue, Nadège ISABEY - APA), **Diététicien** (Maud PERICHON - master APA/diététicienne), **Obésité/diabète** (Pr GALUSCA - endocrinologue), **Ligue contre le cancer** (Romane BÉRAUD - diététicienne), **Pathologies pulmonaires** (Dr GAY - pneumologue, Pierre LABELIX - kinésithérapeute), **Pathologies cardiaques** (Dr Jessica Daher Patrouillault - cardiologue, Marion VUILLAUME - APA), **Comité SportAdapté Loire** (Aurélien MOUSSÉ - licence APA), **Comité Handisport Loire** (Sébastien LIOUD - licence APA)

♿ Accessibilité/Handicap

Vous êtes en situation de handicap, vous avez un besoin d'accompagnement particulier ?

N'hésitez pas à nous contacter au 04 77 59 56 02 ou par mail à : conseilasso@maisondessportsloire.com

Nous étudierons tout ce dont nous sommes en capacité de proposer pour que vous puissiez suivre cette formation.

💰 Frais pédagogiques

1 400,00 euros (possibilité de prise en charge OPCA). 70,00 euros par jour de formation si souhait d'une formation complémentaire spécifique (hors certification sport santé).

🔍 Renseignements/Inscription

Vous pouvez contacter : Maël GARROS - CTD Coordinateur sport santé CDOS Loire/DAPAP/MSS Loire
04 77 59 56 09 ou sport.sante@maisondessportsloire.com

Inscription sur www.cdos42.fr > formation > nos offres de formation

98%

des stagiaires considèrent que les objectifs qu'ils avaient ciblés avant leur formation/accompagnement VAE ont été atteints

97%

des stagiaires sont satisfaits ou très satisfaits des réponses faites à leurs questions par le formateur ou l'accompagnateur

99%

des stagiaires recommandent la formation ou l'accompagnement VAE qu'ils ont suivi(e) dans notre organisme

Statistiques du 22/03/2021 au 31/12/2023

- En **2021** : 18 stagiaires, 100% de réussite
- En **2022** : 8 stagiaires, 100% de réussite
- En **2023**, 4 stagiaires, dont 3 validations partielles (formation à finir), 1 validation totale
- En **2024**, 11 stagiaires, dont 3 validations partielles (formation à finir), 8 validations totales